

## Protection Juridique Sylviculteur

Comme son intitulé l'indique ce contrat s'applique exclusivement au domaine de la forêt et de la sylviculture.

### PROTECTION JURIDIQUE dans le cadre l'ASSURANCE RC

Dans le cadre du contrat Responsabilité Civile, si un propriétaire forestier crée un dommage à un Tiers, la garantie « Défense » intervient si la responsabilité de l'adhérent est avérée.

Par conséquent en cas de sinistre, l'assureur missionnera un expert, qui validera la réclamation du Tiers, et l'indemniserà. La franchise restant à la charge de l'adhérent.

### PROTECTION JURIDIQUE SYLVICULTEUR

Ce contrat a pour vocation d'apporter un service à l'adhérent lorsqu'il doit faire face à un litige concernant ses parcelles forestières ou son activité de sylviculteur. Plus simplement, sur les parcelles déclarées dans le cadre de la RC (pour les adhérents GENERALI , ou dans le cadre du contrat GROUPAMA).

Sans rentrer dans plus de détails et pour faire simple il y a deux niveaux d'assistance :

- **Un service conseil** : Service gratuit en appelant au **01 58 38 65 66** (de 8 :00 à 19 :30)
- **Une assistance juridique** en cas de litige avec la partie adverse. Avec prise en charge des frais de procédure (avocat) dans une limite précisée par le contrat.

Les montants de prise en garantie sont spécifiés dans le tableau de garantie de la **Notice d'Information**

Par exemple : litige en cas de dégâts occasionnés sur une parcelle d'un adhérent par un voisin, vol de bois, incivilité d'un club d'une association de quad ou de motards, litiges avec une société de chasse, litiges avec un prestataire (coopérative, expert, ..) , avec une entreprise ( ENEDIS, RTE, ...) , etc...

Comme pour tous les contrats de Protection Juridique, la confidentialité est de rigueur.

L'assureur **L'Equité** (Filiale de **GENERALI**) peut être contacté directement par l'un des adhérents du syndicat. Il est donc impératif que la compagnie possède la liste des adhérents avec leurs coordonnées (Noms, adresses, téléphone/mail, surfaces déclarées au contrat RC , communes), pour pouvoir les assister (DOCUMENT JOINT). Nous devons donc fournir ce fichier à **L'Equité** le plus rapidement possible. Afin de ne pas perdre de temps, je vous serais reconnaissant de me transmettre au plus vite votre fichier à fin 2020. **L'Equité** considère que tous les adhérents 2020 seront automatiquement pris en garantie pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.